



# *Les Jardiniers Charentais*

*Courriel : [lesjardiniers.charentais@laposte.net](mailto:lesjardiniers.charentais@laposte.net)*

*Site : [www.lesjardiniers-charentais.com](http://www.lesjardiniers-charentais.com)*

Saint Yrieix le 06 février 2021.

Objet : Un service à la disposition de vos administrés.

Mesdames et Messieurs les Maires,

L'Association des Jardiniers Charentais créée voici plus de 15 ans par M. Raymond Aupy, œuvre, depuis son origine, pour la promotion du jardinage au naturel. Depuis quelques années, elle est accompagnée financièrement par le Conseil Départemental, Calitom et GrandAngoulême. Notre association composée exclusivement de bénévoles propose à ses adhérents de mettre à leur disposition un broyeur afin de transformer les branches, issues de leurs tailles, en broyat, transformer un indésirable en or pour le jardin. Ce dernier peut être utilisé pour pailler le sol notamment au pied des arbustes, des haies, voire le jardin potager. Cette pratique permet de réduire l'arrosage, le désherbage, de supprimer les engrais chimiques ainsi que les produits désherbants si nocifs à notre planète. Cette démarche écologique vise également à réduire les déplacements en déchetteries et leur engorgement. En 2019, notre association a broyé 4713 m<sup>3</sup> de branches en 179 interventions. Ces dernières ont permis une réduction des dépenses estimée à 26 000 euros pour les organismes chargés de cette mission publique (Calitom et GrandAngoulême)

Tout adhérent à notre association peut bénéficier de l'intervention du broyeur en contrepartie d'une adhésion d'un montant adapté au pouvoir d'achat d'une majorité de nos concitoyens (27 € en 2021). Le broyeur est déplacé par un référent qui veille à la sécurité des usagers et assure, au besoin, les dépannages de la machine. L'alimentation du réservoir est à la charge de l'adhérent.

Dans le cadre du Budget Participatif du département, nous venons d'obtenir le financement d'un second broyeur neuf afin de répondre plus rapidement aux demandes des particuliers. Les recettes de fonctionnement de notre association étant assurées en partie par le produit des cotisations annuelles, de dons, ainsi que de diverses subventions, nous nous orientons vers l'augmentation du nombre de nos adhérents.

A cet effet, notre conseil d'administration vous serait reconnaissant de bien vouloir informer vos administrés de notre activité par tous les moyens dont vous disposez (bulletin communal, site internet...). Nous sommes convaincus que notre action va dans le sens de l'intérêt commun en favorisant des objectifs écologiques et environnementaux et nous vous joignons le dépliant présentant notre association et nos activités.

Nous sommes également à votre disposition pour réaliser un broyage de démonstration dans votre commune. Les personnes intéressées pourraient être invitées à cette démonstration.

Comptant sur votre soutien pour nos actions qui visent à lutter contre les désagréments de la pollution, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Le Président,*  
**Jean Marc GUYONNET**

**Siège social : 6 Impasse des Fougères**  
**Les Augerauds**  
**16710 St Yrieix sur Charente**  
**Téléphone : 06.52.98.45.55**